

INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2023/2024

Les inscriptions à l'école primaire d'Angicourt seront enregistrées en mairie.

Sont concernés par cette démarche:

- **Les parents d'enfants nés en 2020 qui ne sont pas encore inscrits**
- **Les parents des enfants nés de 2019 à 2013 pour lesquels un changement de situation entraîne une inscription à l'école d'Angicourt.**

Les parents intéressés doivent se présenter à la Mairie d'Angicourt à **partir du samedi 18 mars 2023** munis :

- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile (facture EDF,eau...etc)
- du carnet de santé de l'enfant avec les vaccinations à jour.

La mairie est ouverte le mardi et le jeudi de 15h30 à 17h30 et le samedi matin de 9h à 12h. *La fiche de pré-inscription sera téléchargeable sur le site de la mairie.*

Puis, les familles seront reçues à l'école. Vous devrez prendre rendez-vous en appelant l'école au 03.44.72.85.79 :

- **mardi 4 avril 2023 , mardi 11 avril 2023, mardi 2 mai 2023**
- **mardi 9 mai 2023, mardi 16 mai 2023, mardi 23 mai 2023**
- **mardi 30 mai 2023, mardi 13 juin 2023**

L'admission de votre enfant à l'école sera enregistrée par la directrice sur présentation:

- du livret de famille, d'une carte d'identité
- du certificat de radiation délivré par le directeur de l'ancienne école (si votre enfant a déjà été scolarisé)

La Directrice, Aurore SCHMITT